

Les crédits

d'une motion qui ne veut absolument rien dire. Et, au risque de me répéter, on parle de la justice et de l'égalité et de ne pas avoir fait une priorité de la protection de l'environnement.

Monsieur le Président, si le chef du NPD avait spécifié d'une façon précise et claire ce qu'il avait contre les faits et gestes du gouvernement en matière de justice et d'équité et ou en matière d'environnement, je pense que nous aurions pu, de façon sérieuse, logique, répondre aux points soulevés dans une motion conforme à cela. Et surtout, monsieur le Président, lorsqu'on parle d'environnement. Je pense que l'environnement ne devrait pas être un dossier partisan dans cette Chambre. Je pense que l'environnement est et devient de plus en plus un sujet dont les Canadiens et les Canadiennes veulent non seulement entendre parler, mais veulent voir se réaliser, que ce soit au niveau de l'air, de l'eau, de la terre, au niveau de leur bien-être personnel, de leur qualité de vie. Et cela ne devrait pas, en cette Chambre, être partisan puisque les trois partis, les quatre partis même représentés ici, représentent une population qui a une préoccupation pour l'environnement. Et, malheureusement, on s'aperçoit, encore une fois, que les partis d'opposition en font un dossier partisan.

L'honorable ministre de l'Environnement (M. Bouchard), député de Lac-Saint-Jean, a fait un discours ce matin qui, je pense, . . .

Mme Duplessis: Un excellent discours!

M. Vincent: Un excellent discours, comme le souligne ma collègue de Louis-Hébert (M^{me} Duplessis). Il a fait un discours qui, je pense, a touché la majorité des points qu'aurait dû normalement soulever le chef du NPD dans une motion logique et normale pour une journée d'opposition.

Vous me permettez, monsieur le Président, de faire un court résumé de ce qui a été fait pour l'environnement par ce gouvernement depuis quatre ans. Il y a eu la Loi sur la protection environnementale canadienne—une première—loi qui, de façon précise, concise, vient s'occuper du dossier de l'environnement au Canada. Il y a eu, comme vous le savez, monsieur le Président, l'an dernier, le Protocole sur la couche d'ozone. Nous avons dit qu'à partir du 1^{er} décembre 1990, il n'y aurait plus d'essence avec plomb au Canada. Il y a eu une législation pour protéger la faune. Encore une fois, la première! On travaille à un dossier au niveau de la Convention internationale sur l'atmosphère.

Il y a eu la Loi sur la préservation de l'eau. On sait que le premier ministre du Canada travaille énormément au dossier des pluies acides et, vous me permettez l'expression, «pousse» sur les États-Unis pour que le dossier se règle dans des délais raisonnables.

Vous vous souviendrez, monsieur le Président, qu'en 1984, le dossier des pluies acides de l'ancien gouvernement libéral, son dossier est à peu près épais comme cela. . . c'est-à-dire le couvert du dessus et celui d'en dessous. Alors, on sait que depuis 1984 le premier ministre du Canada, les ministres de l'Environnement qui se sont succédé et dont le ministre Lucien Bouchard actuellement travaillent ce dossier avec les États-Unis.

Nous savons également que sept provinces sur dix ont à ce jour signé avec ce gouvernement progressiste conservateur une entente au sujet des pluies acides, une entente monétaire et une entente au sujet de l'environnement.

Nous savons qu'en juin 1988, soit il y a moins d'un an, 110 millions de dollars sont annoncés pour la dépollution du fleuve Saint-Laurent. Je peux vous dire, monsieur le Président, que cette journée-là, j'étais dans ma circonscription de Trois-Rivières, et je me souviens des appels téléphoniques que j'ai eus à mon bureau, appels de félicitations de commentants qui disaient: Je félicite votre gouvernement, je félicite le premier ministre du Canada qui s'occupe de la dépollution du fleuve Saint-Laurent, non seulement en paroles, mais également en termes monétaires, en investissant les sommes d'argent qu'il faut pour que le fleuve Saint-Laurent redevienne le fleuve que nos parents ont connu.

En 1989, monsieur le Président, une somme de 90 millions de dollars est affectée pour encourager les efforts locaux de dépollution.

Monsieur le Président, 90 millions de dollars, c'est de l'argent! Encore une fois, c'est par le biais du ministre et du ministère de l'Environnement.

J'ai entendu ce matin à la Chambre des députés de l'opposition faire état du manque d'argent au ministère de l'Environnement. Malheureusement, et encore une fois je le dis, malheureusement, parce que l'environnement ne devrait pas être un sujet partisan, on a oublié, de l'autre côté de la Chambre, de faire état d'une augmentation de 9,4 p. 100 cette année dans le Budget du ministère de l'Environnement. Monsieur le Président, c'est la plus grosse augmentation en 17 ans, pas en un an, deux ans ou cinq ans, mais en 17 ans, la plus grosse augmentation de budget du ministère de l'Environnement, soit 9,4 p. 100! Et cela on a oublié de le souligner.

On a également oublié de le souligner, autant un parti de l'opposition que l'autre. Où voudrait-on prendre l'argent supplémentaire qu'ils veulent mettre, autant au ministère de l'Environnement que dans tous les autres ministères?

Monsieur le Président, tout ce qu'on entend du côté de l'opposition, c'est: Vous devriez mettre plus d'argent dans l'environnement, dans les frais de garderies, dans ceci, dans cela. . . et je pourrais en nommer jusqu'à demain matin.